

PROTECTION ANIMALE EN ABATTOIR : MANIPULATION & SOINS – MISE À MORT MODULE RPA



MONZIOLS Mathieu
Ingénieur d'étude

Présentiel	2 à 3 jours
Lieu de la formation	Rennes
Tarif	950 € à 1300 € (selon nombre d'espèce) €

Dates de la formation

Session n°1 22/03/2022

Session n°2 14/06/2022

Session n°3 15/11/2022

Programme de la formation

Espèce 1 – Ex « Porcin »

Bien-être, réglementation & connaissance de l'animal

Les différentes représentations et approches du bien-être animal et leurs enjeux

Le cadre réglementaire

Les fonctions et responsabilités du RPA

Connaissance du comportement et de la physiologie des animaux

Méthodes d'étourdissement

Notions d'inconscience et d'insensibilité, de l'inconscience à la mort de l'animal

Management de la protection animale en abattoir Module spécialisé Porc – 1 jour

Intégrer les spécificités de l'espèce pour mieux manipuler les animaux

Le guide des bonnes pratiques de la protection animale en abattoir : Prise en main

Mode opératoires normalisés : conception et communication avec les opérateurs– Etudes de cas

Mise en place des contrôles internes de protection animale sur tous les postes concernés

Contrôle des connaissances en fin de formation

Groupe d'espèces complémentaires- Ex « Bovin/Equidé », « Ovin/Caprin » + ½ -journée par groupe d'espèces selon le même déroulé pédagogique

Pour qui ?

Le ou les responsable (s) « protection animale » – « RPA » du site

Mini 3 personnes, maxi 10 personnes

Objectifs / Compétences

Mieux comprendre le respect de la protection animale au cours du

process d'abattage

L'intégrer dans sa mission d'encadrant

Mieux en évaluer le respect au cours du process d'abattage

Obtenir le certificat de compétence

Evaluation des acquis

La compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire se déroulera tout au long de la formation et pourra prendre différentes formes (étude de cas, tour de table, QCM, travaux pratiques)

Pré-requis

Professionnels des abattoirs

Méthode pédagogique

Nombreuses études de cas

Guide des Bonnes Pratiques de la Protection Animale en Abattoir remis

Inventaire cncp sous n° 446

Ifip, organisme de formation habilité « porc », « bovin-équidé », « ovin caprin »